Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 61 (1988)

Heft: 10

Artikel: La connaissance du territoire pour l'intervention : la lecture des permanences urbaines : le paysage n'est pas une nature morte

Autor: Léveillé, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128914

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La connaissance du territoire pour l'intervention:
la lecture des permanences urbaines.

LE PAYSAGE N'EST PAS UNE NATURE MORTE

Toute intervention sur le territoire, qu'elle soit à l'échelle d'un édifice ou à celle d'un quartier, peut se concevoir comme une modification d'un état des choses. Projeter, planifier, c'est proposer une transformation de la configuration du paysage (au sens le plus large), le faire passer d'un état à

> « Projeter, planifier, c'est proposer une transformation de la configuration du paysage. »

un autre, d'une forme à une autre. Plus encore, c'est agir sur un ensemble qui a toujours été en mouvement, en continuelle transformation – dans sa forme, dans son usage, dans la représentation que l'on s'en donne. Un lieu, une portion de tissu urbain, le territoire sont le produit d'une lente sédimentation dont chaque phase de formation est la transformation de l'ensemble des phases précédentes. Cette stratification, sorte d'accumulation sélective, a la particularité de ne pas comporter des couches équivalentes: certaines ont été érodées par les vagues successives de modifications, d'autres, même très minces, ont résisté en

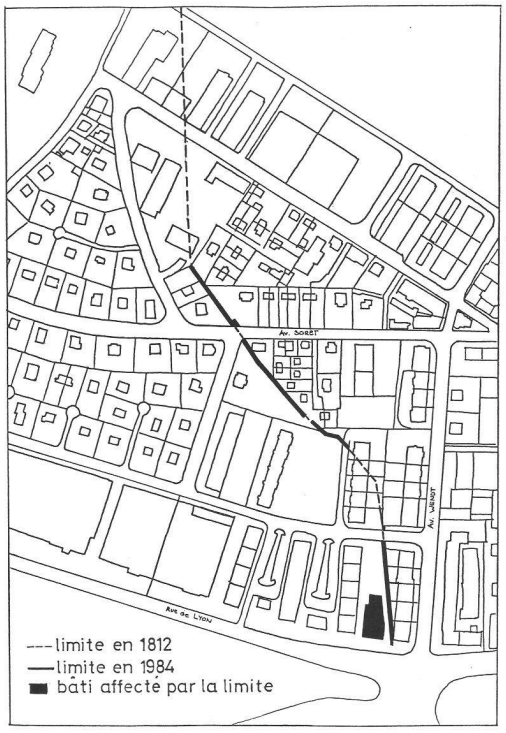

Persistance parcellaire du «Surinam».
(Source: A. Léveillé, *Secteur Bourgogne – Formation et persistances du site et du tissu,* CRR Genève, mars 1985.)

changeant de statut, d'autres encore ont complètement disparu. Seule, sans doute, la dernière couche des aménagements les plus récents est intacte. Additionner, soustraire, diviser, intégrer, annuler, dériver, multiplier... est peut-être le lexique métaphorique le mieux adapté à la description de ce feuilleté.

Ainsi, le tissu territorial – d'un secteur, aujourd'hui – peut être défini comme la combinaison d'un certain nombre d'éléments physiques dont les origines peuvent renvoyer au temps géologique par ses caractères de morphologie naturelle, à la colonisation du territoire pour le tracé des voies et le parcellement du sol, ou à l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture pour la disposition du bâti sur le terrain: «Un lieu n'est pas une donnée, mais le résultat d'une condensation».[1] Le territoire que nous pratiquons aujourd'hui a une épaisseur que seule l'étude attentive permet de délimiter. L'apparente solidité de la configuration du tissu doit être auscultée pour tenter de rendre à chacun des éléments qui la constituent la part de sa contribution à la définition de l'espace et de chercher, dans le temps, le moment où il a impri-

> « Un lieu n'est pas une donnée, mais le résultat d'une condensation. »

mé sa *trace*. Qu'elle soit de l'ordre du réseau viaire, du parcellaire ou du bâti, de la topographie, de l'hydrologie ou du système végétal, c'est la *présence actuelle* de tel ou tel élément qui doit retenir notre attention et nous fournir les indices pour rechercher l'origine historique de son caractère physique présent.

Permanences et persistances

C'est à partir des deux notions de permanence et de persistance, que l'analyse du tissu urbain ou territorial et de leurs composantes peut se développer dans la perspective de réunir les conditions d'une compréhension nécessaire à une intervention intelligente. La *permanence* est le principe qui énonce le caractère invariable d'un élément, où

> « Il n'y a pas que ce qui renvoie à la continuité et à la stabilité du territoire qui doit être retenu, il y a aussi tout ce qui procède de la rupture et de la discontinuité. »

celui-ci traverse, tel quel, l'histoire d'un lieu. Par exemple: un bâtiment, une parcelle, un parcours, une rupture de pente. La *persistance* introduit au contraire l'idée de changement/conservation, avec des éléments du tissu qui se sont substitués à d'autres, tout en gardant la même position sur le terrain. Ils témoignent d'un fait, bien que celui-ci ait disparu. Par exemple: une ligne parcellaire signale la présence d'un nant canalisé et enfoui, un édifice construit sur les fondations d'un autre, une orientation de la maille d'un tissu dont la généra-

trice (un chemin?) est aujourd'hui invisible, une haie – ancienne limite de propriété – structure maintenant l'organisation spatiale d'un parc public. Un exemple bien connu de cette catégorie est le losange de la plaine de Plainpalais qui serait la persistance d'une île du grand delta de l'Arve jusqu'à l'époque romaine.
Mais il n'y a pas que ce qui renvoie à la continuité et à la stabilité du territoire qui doit être retenu, il y a aussi tout ce qui procède de la rupture et de la discontinuité. Ainsi, certains moments de l'organisation de l'espace de la ville sont déterminants non pas pour ce qu'il leur reste de «classique», mais bien pour la façon qu'ils ont eue de s'en dépêtrer.

Rive droite de l'Arve et formation du tissu urbain:

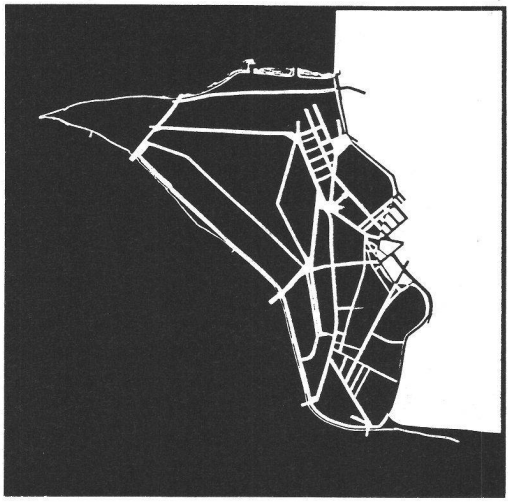

– *jusqu'à la fin de l'époque préhistorique;*

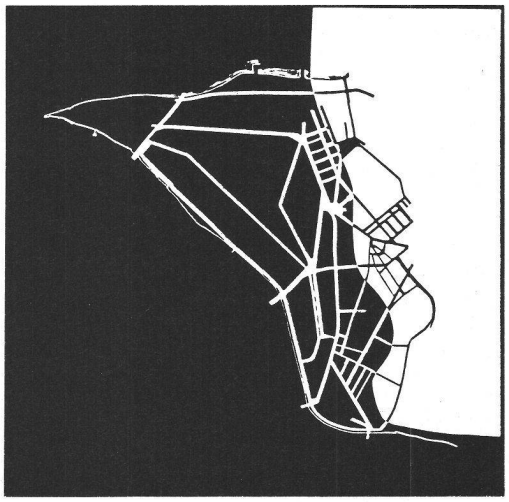

– *à l'époque gauloise;*

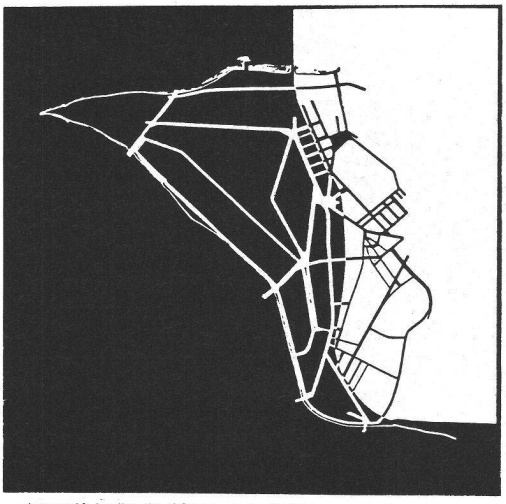

– *jusqu'à la fin de l'époque romaine;*

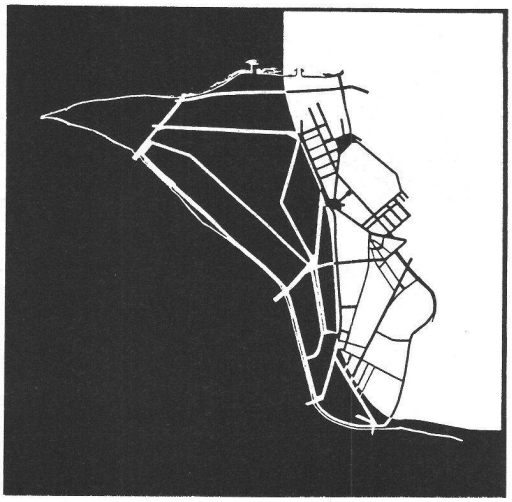

– *jusqu'à la fin du XIIIe siècle;*

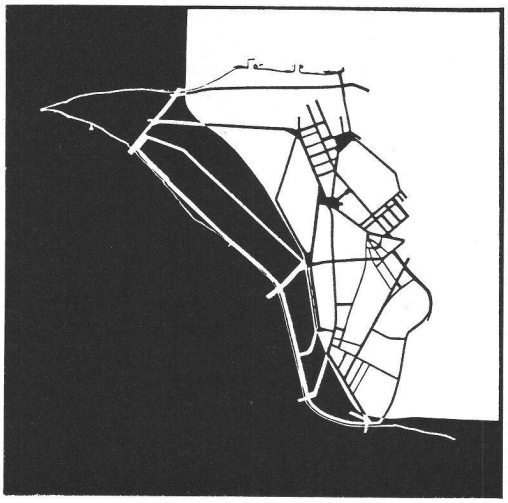

– *dès le XVe siècle;*

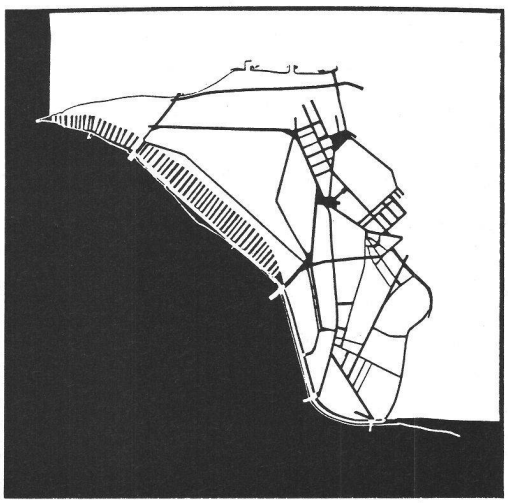

– *dès le XVIIIe siècle.*

(Source des illustrations:
A. Léveillé, *Secteur Cluse–Philosophes, Formation et persistances du tissu urbain, parcellaire et bâti,*
CRR Genève, décembre 1986.)

Formation du système parcellaire rue de Carouge–Pont-d'Arve

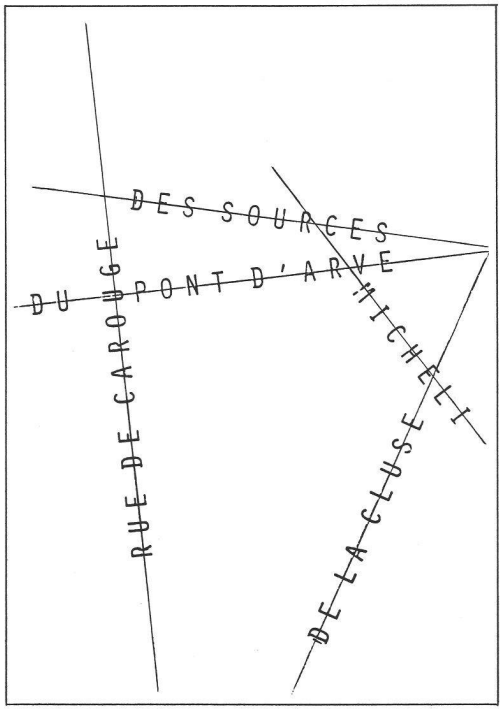

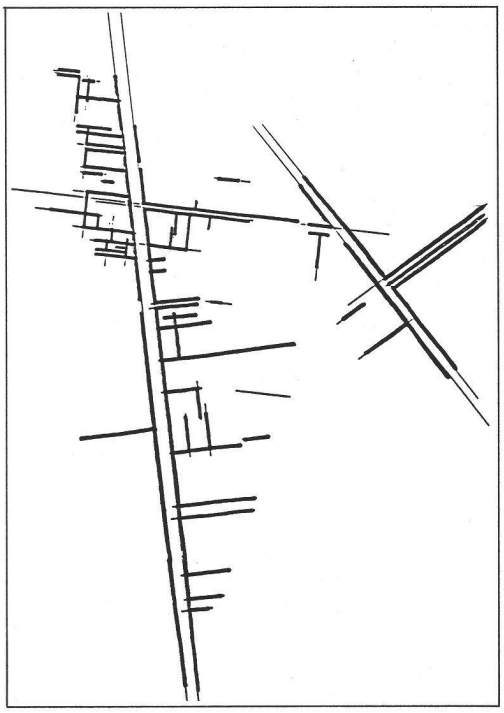

1812

1879

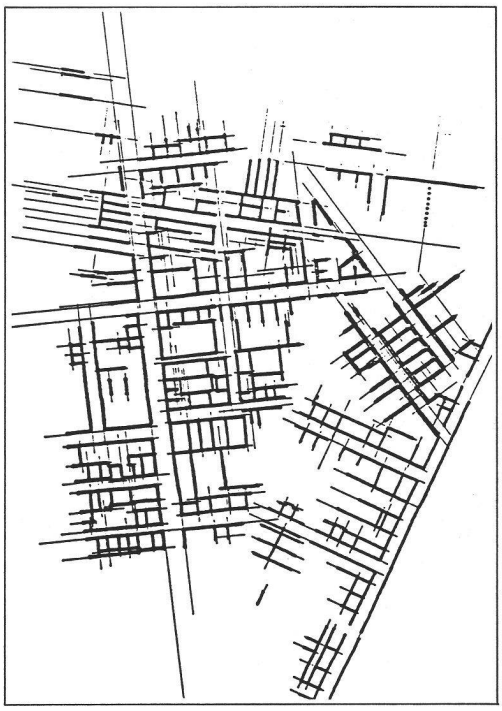

1985

(Source des illustrations:
A. Léveillé, *Secteur Cluse–Philosophes, Formation et persistances du tissu urbain, parcellaire et bâti.*
CRR Genève, décembre 1986.)

Projets – territoire – histoire – projet

C'est sur ce *fonds territorial* à la généalogie complexe qu'aujourd'hui, une nouvelle fois, il faut intervenir: d'une part, la demande sociale et économique exige quantité et qualité; d'autre part, les ressources en terrains sont rares et fragiles: il faut agir avec circonspection! «Après deux siècles pendant lesquels la gestion du territoire n'a guère connu d'autre recette que la tabula rasa»[2] s'esquisse, depuis quelques années, une conception du projet urbain qui se soucie des traces historiques pour fonder son intervention. Le projet est alors envisagé comme une démarche spécifique visant, avec les moyens propres à l'urbanisme et à l'architecture, à interroger l'aire urbaine avec un faisceau d'hypothèses d'aménagement.[3] Celles-ci, orientées par une enquête sur l'état actuel des lieux, introduit une quête dans le temps pour identifier et qualifier les éléments du tissu qui peuvent être porteurs d'une prise de position sur le terrain.[4] Dès lors, l'analyse et l'interprétation vont tenter de «capter les forces» accumulées sur le territoire: retracer la genèse de la formation/transformation de la morphologie du tissu, déchiffrer les phases de stratification successives, repérer les traces encore présentes de processus territoriaux disparus, montrer les moments de rupture et les systèmes auxquels ils se réfèrent,

Percement de la rue Vallin à Genève

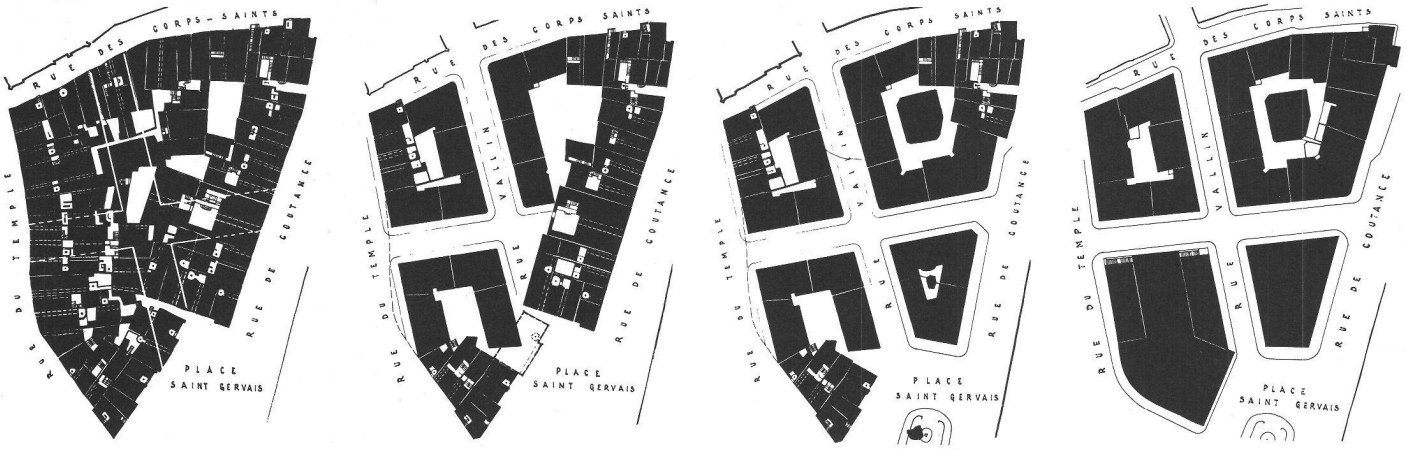

Plan de l'îlot, 1893, avant l'opération.

1901, après la construction des «logements ouvriers», opération dite philanthropique.

1911, après la construction des immeubles de luxe sur Coutance et de l'usine au centre de la seule cour de l'îlot. Opérations spéculatives.

1978, après la rénovation de toute la partie inférieure du percement.

(Source des illustrations: Armand Brulhart et Elisabeth Rossier, «La rue Vallin – une opération de la Caisse d'épargne», *Werk – archithèse,* 15-16, 1978.)

relever les éléments persistants et permanents en les réinstallant dans la logique qui les a fait naître, identifier les découpages du sol en montrant la complicité qu'ils entretiennent avec les composantes topographiques, fonctionnelles ou légales du tissu.

L'analyse des caractères physiques du lieu informe le projet sur la *potentialité d'intervention* qui est contenue dans la configuration du tissu. Et cela pas seulement du point de vue légal ou réglementaire, mais surtout du point de vue de la *compétence* du territoire et de ses structures à recevoir de nouveaux dispositifs bâtis. Evidemment, il ne s'agit pas là d'une production déterministe, mais de la recherche de consignes qui constituent des points d'appui sur lesquels le projet se développe en devenant lui-même une sorte de programme d'intervention: «Entre ce qui persiste aujourd'hui et ce qui est inventorié dans la durée d'une formation se tisse un réseau d'hypothèses projecturelles fondées sur une reconnaissance et une interprétation des caractères du lieu».[5]

> «L'analyse et l'interprétation vont tenter de «capter les forces» accumulées sur le territoire.»

Cet égard pour le lieu et ses composantes historiques ne présuppose toutefois nullement une continuité obligée ou un rapport nostalgique aux traces ou aux objets trouvés. Au contraire, en attribuant à ceux-ci non seulement une valeur mais aussi un *sens,* ils donnent une légitimité raisonnable aux propositions d'intervention qui pourront être rupture ou décalage en combinant, avec de nouveaux concepts urbains, les facteurs de la morphologie naturelle et du bâti, la hiérarchie articulée des espaces ouverts (publics et privés, collectifs et individuels) et la typologie des édifices. Contribuant ainsi au débat sur une forme contemporaine de la ville, son espace, la logique qui se sous-tend, les pratiques qu'il autorise, voire qu'il suscite.

Mais, en amont de ce débat, une évidence, celle de l'inutilité de l'analyse urbaine si l'on n'a pas, d'une manière ou d'une autre, l'intention de s'en servir. A quoi bon perdre du temps à ausculter minutieusement le territoire et élucider le rapport complexe qui unit le réseau, le parcellaire et le bâti, si le postulat de départ du projet est une opération table rase où le bulldozer ne finassera pas avec les composantes sédimentées du tissu urbain? «Si l'on cesse de feindre de croire qu'il y a un temps pour l'analyse, puis un autre pour le projet où on ne ferait que mettre en forme logiquement les données «objectives» issues de celle-là, alors comprendra-t-on qu'analyse et projet ne sont que deux moments, deux faces d'une même réflexion théorique, d'un même engagement vis-à-vis de la ville».[6]

> «En amont de ce débat, une évidence, celle de l'inutilité de l'analyse urbaine si l'on n'a pas, d'une manière ou d'une autre, l'intention de s'en servir.»

Alain Léveillé, architecte,
Centre de recherche sur la rénovation urbaine
CRR/EAUG

Notes

[1] André CORBOZ, «Le territoire comme palimpseste» in *Diogène* N° 121, 1983.

[2] André CORBOZ, op. cit.

[3] Bernardo SECCHI, «Piani della terza generazione» in *Casabella* 516/sett. 1985 et «Una nuova forma di piano» in *Urbanistica* 82/feb. 1986.

[4] Georges DESCOMBES, Actes du Séminaire INDESEM, Delft 1987.

[5] Georges DESCOMBES, op. cit.

[6] Philippe PANERAI, «Typologies» in *Les cahiers de la recherche architecturale* N° 4/déc. 1979.